



Rue de la Prihielle  
4600 Visé  
04/ 379.18.64  
[prihielle@arvise.be](mailto:prihielle@arvise.be)



Centre Psycho-Médico-Social  
Wallonie-Bruxelles-Enseignement  
Rue de la Wade, à 4600 Visé  
04/379 33 22  
[cpmscfvise@hotmail.com](mailto:cpmscfvise@hotmail.com)

## Elèves à besoins spécifiques - Aménagements raisonnables

*A conserver par les parents*

Chers Parents,

L'Athénée Royal de Visé et le Centre PMS sont sensibles aux problèmes particuliers des élèves qui présentent :

- des troubles d'apprentissages (dyslexie, dysorthographie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, ...),
- un trouble de l'attention,
- un fonctionnement intellectuel de type HP,
- une maladie invalidante,
- une situation de handicap (physique, mental, sensoriel, ...),
- ...

Le Décret relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et cadre les mesures destinées à favoriser l'apprentissage de nos jeunes en difficulté et à améliorer leur bien-être à l'école.

Si votre enfant présente **des troubles diagnostiqués par un spécialiste** et que vous souhaitez qu'il puisse bénéficier de certains aménagements, nous vous demandons de **prendre rapidement contact avec le Centre PMS** et de rassembler les documents suivants :

- Un document datant de moins d'un an, signé par un spécialiste, qui atteste du/des trouble(s).
- Un rapport explicitant les difficultés et les besoins de votre enfant rédigé également par un spécialiste.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous assurons, Chers Parents, de notre entier dévouement.

La Directrice  
Catherine Maes

La Directrice du Centre PMS  
Tressy Scanga